



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Souffrance au travail : la Mairie du 20^{ème} : Épisode 2

L'épisode 1 était consacré la palme à la souffrance au travail : <https://www.supap-fsu.org/search/mairie%20du%2020%20la%20palme/>.

L'**épisode 2** revient ci dessous des éléments chiffrés sur cet état de souffrance et les réponses que la **ville a apporté** en instance de la FSSSCT de la DDCT du 19 mars.

L'épisode 3, c'est avec vous que nous comptons l'écrire **Judi 10 avril matin en salle des Mariages !**

Les chiffres préoccupants de la ville : un indicateur de plus aux témoignages des collègues

Un sous-effectif chronique :

- Malgré des efforts, le **taux de vacance de postes demeure supérieur à la moyenne DDCT : 6,42 %**.
- **Seulement 98 équivalents temps plein** en tenant compte des temps partiels au lieu de 109 postes budgétés.
- **- de 88 agent.es travaillent en mairie en réalité car** 10 agent.es sont en congé longue maladie.
- Il manque donc au minimum **21 équivalents temps plein** pour assurer un fonctionnement normal du service public

Des indicateurs de santé préoccupants :

- **Le taux de gravité des absences atteint 13,5 %**, contre 6,5 % pour l'ensemble de la DDCT.
- **10 % des effectifs** sont en congé longue maladie.
- **26 % des agent.es en poste** requièrent des adaptations spécifiques liées à leur santé ou à leur handicap.
- Et récemment, **un accident du travail** le 18 mars

Une organisation générale du travail problématique :

Les témoignages recueillis auprès d'une vingtaine d'agent.es qui ont fait appel à notre syndicat font état d'un climat de travail préoccupant. Seul, le service des titres semble s'en sortir en termes de respects des droits.

Pour illustrer la multiplicité des témoignages, en voici un parmi tant d'autres :

"Ce qui m'importe aujourd'hui, c'est la santé physique et mentale de mes collègues encore en poste à la mairie du 20e. Mon service a subi un turn-over important, des périodes difficiles durant le COVID, des vacances de postes prolongées et des pertes de compétences. Les exigences dépassent largement les capacités du service. Après avoir été moi-même

confrontée à une gestion autoritaire et inadaptée, j'ai dû quitter la mairie pour préserver ma santé. J'ai aussi constaté un état de fatigue et de découragement général. Il est urgent d'apporter un soutien à cette mairie pour revenir à un fonctionnement normal et préserver la santé des salarié.es ainsi que la qualité du service public. »

D'autres témoignages rendent compte de forme de gestion autoritaire et de pressions excessives, de mise en concurrence des agent.es sur des primes et des promotions, générant tensions et stress, l'absence de soutien social et le non-respect des parcours de reconversion et le non-respect des droits syndicaux. Ces dysfonctionnements entraînent un **climat de souffrance pour de nombreux agent.es et des arrêts prolongés et burn-out.**

Pour résoudre les problématiques de risques psycho organisationnels, la création d'emploi et une meilleure organisation du travail sont nécessaires. Un accompagnement plus adapté des agent.es et une prise en charge sérieuse des alertes et des dysfonctionnements internes doivent être mis en place pour restaurer la confiance, améliorer les conditions de travail et garantir un service public de qualité. **Retrouvez toutes nos propositions en PJ.**

Suite à notre état des lieux, les réponses de la ville :

La DDCT a reconnu que la Mairie du 20ème (MA20) n'a pas tout l'effectif nécessaire pour bien fonctionner. Elle a insisté sur le fait que la MA20 est la MA qui a eu le plus de renforts en 2024. La DDCT va envoyer des remplacements d'ATLG. Sur l'ensemble des situations problématiques en terme encadrement, la ville demande d'orienter les agent.es vers la cellule de veille sur le harcèlement moral. En cas de besoin, la DRH arrive en renfort et médiation sur ces situations.

Le SUPAP FSU demande plus, discutons-en pour un épisode 3 avec vous !

Nous avons déploré l'absence de la Mairie du 20 en instance sur ce point à l'ordre du jour car sans elle, il était difficile d'avancer sur une analyse de la situation sur le plan de la santé au travail et des préconisations en termes de prévention et de protection à avancer de manière immédiate. Supap FSU a rappelé :

- Qu'il s'agissait pour nous d'une **organisation globale du travail et des moyens à affecter supplémentaires** car les « efforts » de la DDCT ne suffisent pas pour faire respecter la santé des agent.es.
- **Qu'il y a un problème général et qu'il faut mieux en parler maintenant**, prévenir pour que cela change plutôt que d'envoyer des signalements à titre individuel d'autant plus que les alertes ont dû mal à se faire entendre **comme la grève des agent.es de l'état civil** et nos interventions.
- **Qu'il faut un soutien global de cette mairie**, pour que des situations individuelles problématiques se résolvent positivement.

La DDCT a nous assuré qu'elle ferait un retour à la Mairie du 20ème. Elle va proposer des formations sur l'accueil des agent.es en situation de handicap.

Afin de vous restituer l'entièreté des échanges et d'y donner suites avec vous pour que des avancées puissent être obtenues pour vos conditions de travail, nous vous proposons :

Une réunion d'information syndicale le jeudi 10 avril de 9h30 à 12h30

À la Mairie du 20ème Salle des Mariages

Cette réunion est **autorisée sur votre temps de travail pour tous les agent.es. Prévenez dès aujourd'hui et au pire 3 jours à l'avance votre responsable (code 6AS4 Chronotime).** Refus à expliciter au syndicat par vos responsables.

En attendant, n'hésitez pas à aller à la médecine du travail, au SAM, à renseigner le registre hygiène et sécurité quand votre santé mentale ou physique est attaquée, afin de continuer à renvoyer à la ville sa responsabilité en termes de santé.